

# L'INAUGURATION DU MUSEE DES TROUPES DE MARINE

**L**e vendredi 2 octobre 1981 a vu l'accomplissement d'un dessein poursuivi inlassablement, mais avec des fortunes diverses, depuis trente-trois ans : un tiers de siècle !

L'inauguration du Musée de notre Arme qui a eu lieu ce jour-là est l'aboutissement d'un long cheminement à l'origine duquel se trouve le colonel (en retraite) Emmanuel Gasset, présent à cette cérémonie, qui a eu la joie de voir l'œuvre qu'il avait entreprise recevoir enfin sa consécration.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en effet, fut créée, par la Direction des Troupes Coloniales, la Section d'Etudes et d'informations des Troupes Coloniales (S.E.I.T.C.), héritière de la Section technique des Troupes Coloniales disparue dans la tourmente de 1940 ; celle-ci est devenue depuis 1965, après quelques métamorphoses intermédiaires, le Centre Militaire d'Information et de Documentation sur l'Outre-Mer.

Le colonel breveté Emmanuel Gasset prit la direction de la S.E.I.T.C. le 1<sup>er</sup> décembre 1947. Il fut à sa tête de 1947 à 1949, puis de 1951 à 1952. Il en fut l'âme.

Par lui la Revue des Troupes Coloniales, ancêtre de notre bulletin, prit un nouveau départ et rebaptisée "Tropiques" en novembre 1947, brilla d'un éclat incomparable et inoublié, jusqu'en 1962, date de sa disparition, par suite de la décision, prise en haut lieu, de supprimer toutes les revues d'arme.



Le colonel Emmanuel Gasset, alors qu'il était chef de la Section Etudes et d'Information des Troupes Coloniales en 1948



Les drapeaux des anciens régiments ayant donné naissance aux Troupes de Marine devant le Musée de Fréjus

Mais dès 1948, le colonel Gasset avait entrepris de réveiller, avec l'aide de "Tropiques", le souvenir de Bazeilles et d'en suggérer la célébration annuelle, puis, plus tard, l'inscription sur les drapeaux des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> R.I.C. et l'étendard du 1<sup>er</sup> R.A.C.. Par la suite il suggéra aussi de profiter de la proximité des champs de bataille d'août 1914 en Belgique pour associer, à l'hommage annuel rendu à la division de Vassoigne, celui mérité par le Corps d'Armée Colonial du général Lefèvre.

Enfin, c'est lui qui fonda, en somme en cachette, le Musée des Traditions des Troupes Coloniales dans le courant de l'année 1948 ; c'est de celui-ci que procède, en ligne directe, le Musée des Troupes de Marine dont l'inauguration a été pour notre Arme l'occasion de montrer sa diversité, son originalité, la richesse de son passé et la vivacité de ses traditions.

**L**a journée du 2 octobre 1981 débute à Fréjus par une situation atmosphérique inhabituelle. Un orage a éclaté à la fin de la nuit sur la région. Le jour s'est levé sous un ciel d'encre ; il pleut des "hallebardes". Les marsouins et bigors, pourtant habitués par traditions à " la bataille et la tempête",... "dans l'orage qui gronde", ne peuvent malgré tout dissimuler leur inquiétude et récriminent contre le ciel qui va leur gâcher leur "journée". Mais, une fois de plus, se justifie leur cri de ralliement : " Au nom de Dieu, vive la Coloniale ! ". Vers 9 h, la pluie cesse ; le plafond se relève lentement. Le ciel reste gris ; mais il fait doux. La terre est détremée ; mais elle rappellera aux exécutants et à l'assistance des souvenirs d'autres cieux : rizières d'Extrême Orient et poto-poto africain.

Sur la place d'armes du 21<sup>e</sup> RIMa, les troupes se mettent en place, le dos au bâtiment P.C. du Corps, face à la statue équestre de Gallieni qui borde le côté opposé.

A droite, se déploient avec leurs matériels : AML et VAB, un escadron et une compagnie du 21<sup>e</sup> RIMa que doit venir ultérieurement flanquer le drapeau de ce corps. Voilà pour ce qui est des éléments blindés et mécanisés de l'Arme.

A gauche de cet ensemble, en ligne sur trois rangs, prend position une compagnie du 4<sup>e</sup> RIMa stationnée à Fréjus. Elle est la représentante des unités d'instruction de l'Arme.

A sa suite dans la même formation, s'aligne une compagnie du 6<sup>e</sup> RPIMa et une batterie du 11<sup>e</sup> RAMa. La première est à la fois l'ambassadrice de l'infanterie, des parachutistes et des appelés des Troupes de Marine ; la seconde constitue la délégation de l'artillerie, des personnels de carrière et de la 9<sup>e</sup> DIMa.

La Musique des Troupes de Marine, en tenue de tradition, prolonge le dispositif sur sa gauche. La cohorte formée par les officiers et les sous-officiers d'activité de l'Arme, venus de toutes les régions de France, fait de même sur sa droite.

A gauche de la statue de Gallieni, face aux troupes sous les armes, prennent place les généraux issus de l'Arme. Ils sont très nombreux. On remarque parmi eux : les généraux Dio, Massu, Lagarde, Chré-

Symétriquement se regroupent les représentants des Amicales d'Anciens de l'Arme avec leurs drapeaux. En arrière de cette première ligne, dans les tribunes, prennent place les familles des Coloniaux illustres, celles des participants et le reste de l'assistance.

A dix heures moins dix, le lieutenant-colonel Accary, chef de corps du 21<sup>e</sup> RIMa, prend le commandement des troupes sous les armes. Les honneurs sont rendus au drapeau du régiment. A 10 h paraît M. Lemoine, secrétaire d'Etat délégué auprès du ministre à la Défense. Il est accompagné du général d'armée Delaunay, chef d'état-major de l'Armée de Terre, du général de corps d'armée Maldan, inspecteur des Forces Extérieures et inspecteur des Troupes de Marine, et du général

mes, en demi-cercle face à la statue de Gallieni. L'arrivée de chaque groupe fait l'objet d'un bref commentaire de la part des récitants.

De la droite à la gauche viennent prendre place les commandants et les emblèmes des régiments d'infanterie motorisée et centres d'instruction : 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> RIMa, des régiments d'infanterie parachutiste: 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> RPI-Ma, des régiments de reconnaissance et mécanisés : RICM, RMT, 21<sup>e</sup> RIMa, des régiments d'artillerie : 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 41<sup>e</sup> RAMa, des formations de soutien: 9<sup>e</sup> RCS, 53<sup>e</sup> G.D. et 1<sup>er</sup> BPCS, des régiments de réserve d'infanterie: 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 54<sup>e</sup> et 70<sup>e</sup> RIMa et d'artillerie : 2<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup> et 43<sup>e</sup> RAMa. Le chef de corps du 5<sup>e</sup> RIAOM, avec son drapeau et sa garde, tout à l'extrémité gauche, représente les formations d'Outre-Mer.



M. Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense, salue le drapeau du 21<sup>e</sup> R.I.Ma.

tien et Bourgeois, les anciens inspecteurs de l'Arme : généraux Deysson, Lescure, Routier et Duval, le général Pascal et le général Deschênes, les généraux de corps d'armée Brasart, Périer, Fricaud-Chagnaud, Le Hénaff, les généraux Noël du Payrat, Bredèche, Schmitt, Gilard, Jacquet Francilien, le médecin général inspecteur Chippaux, président des "Gueules Cassées", les médecins généraux Tournier-Lasserre et Voelkel. A eux se sont joints l'amiral Orosco, préfet maritime de Toulon, le général Bonnet commandant la 4<sup>e</sup> Région Aérienne, et le général Lardry, commandant la 31<sup>e</sup> Brigade.

Pascual, commandant la 53<sup>e</sup> Division Militaire. Arrivés avec lui, M. Léotard, député maire de Fréjus, M. le préfet du Var, M. le sous-préfet de Draguignan, M. Cailleteau, directeur adjoint du cabinet du ministre, et le représentant de M. le maire de Bazeilles, ont rejoint l'assistance. M. Lemoine et les généraux qui l'accompagnent saluent le drapeau du 21<sup>e</sup> RIMa et passent les troupes en revue.

Puis, à l'appel du colonel Tête et du lieutenant-colonel Lagane, de l'Inspection des Troupes de Marine, les chefs de corps, avec leur drapeau et sa garde, viennent se ranger au centre de la place d'Ar-

M. Lemoine remet la cravate de la Légion d'honneur aux colonels Paillard, André et Coilland, et la croix de chevalier au major Turelier et à l'adjudant-chef Gutterriez. Il remet ensuite au major Herbillon la rosette d'officier de l'ordre national du Mérite.

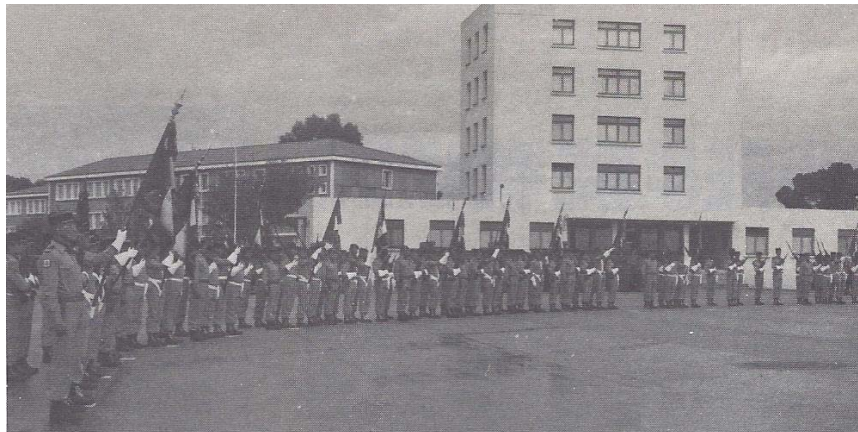
Alors, débouchant de derrière le bâtiment P.C., arrive majestueusement le VAB "Bazeilles", véhicule de commandement du chef de corps du 21<sup>e</sup> RIMa. Il porte l'urne contenant les restes de héros du 1<sup>er</sup> septembre 1870 que veille un marsouin immobile comme une statue. Il s'arrête au centre de la place d'armes, les drapeaux des corps lui faisant un magnifique et émouvant fond de tableau. La sonnerie aux Morts retentit.

L'assistance observe une minute de silence. Puis, tandis que la musique attaque l'hymne de l'Infanterie de Marine, le VAB "Bazeilles" quitte la place d'armes et se dirige vers le Musée, escorté par des motocyclistes de la gendarmerie. Là, l'urne est déposée dans la crypte.

Les honneurs sont rendus aux emblèmes qui, à leur tour, quittent la place d'armes.

Les autorités gagnent ensuite à pied le Musée.

Elles prennent place sur son peron. Autour de l'édifice, seize marsouins, en tenue de tradition, portent les pavillons d'ordonnance des régiments qui furent les ancêtres de l'Infanterie de Marine. Le général Maldan, inspecteur des Troupes de Marine, M. Léotard, député maire de Fréjus et M. Lemoine, secrétaire d'Etat à la Défense, prononcent à leur tour une allocution reproduite par ailleurs.



Les drapeaux des régiments, leur garde et leur chef de corps.

Ensuite, M. Lemoine et le général Delaunay dévoilent la plaque apposée près de l'entrée du Musée, ils se recueillent un moment dans la crypte avec les autorités qui les accompagnent, puis visitent les salles sous la direction et avec les explications du lieutenant-colonel Massip, conservateur du Musée, qui, en six mois, a réalisé un travail minutieux et considérable de présentation et d'agencement des différentes collections et objets, mis à sa disposition ou recherchés et obtenus par ses soins.

Un vin d'honneur est ensuite servi sous la tente, au cours duquel marsouins et bigors, jeunes et anciens, un peu émus par le déroulement de la cérémonie, se retrouvent, échangent des propos et, bien entendu,... racontent leurs campagnes.

Fréjus, berceau romain des Troupes de Marine, a été, pendant tous ces instants, l'âme même de l'Arme.

Marsouins et bigors ont senti en ce jour toute la grandeur et la

noblesse de traditions qui font leur fierté et leur font aussi obligation d'en perpétuer dignement l'esprit.

Désormais, celles-ci ne sont plus seulement gravées dans leur cœur, mais aussi enchâssées dans la pierre. Les vœux de nombreuses générations de "soldats de Marine" sont comblés. Mais il restera à faire vivre ce Musée afin qu'il ne soit pas un simple reliquaire, mais une sorte de foyer rayonnant où, "Au nom de Dieu, vive la Coloniale !".



Le VAB « Bazeilles » portant l'urne contenant les restes de héros de la Division Bleue, se dirige vers le Musée



M. Lemoine et le général Delaunay dévoilent la plaque apposée près de l'entrée du Musée



Le Lt-colonel Massip, conservateur du Musée, montre à M. Lemoine des documents particulièrement intéressants. On reconnaît à droite, le colonel (ER) Gasset



Vue d'une des salles du Musée

## FREJUS, BERCEAU ROMAIN DES TROUPES DE MARINE

Nul lieu ne pouvait être mieux choisi que Fréjus pour constituer la dernière demeure des Soldats Inconnus des Troupes de Marine. Car cette ville est historiquement l'endroit où l'Infanterie de Marine, en tant que troupe régulière, a fait son apparition en France.

Fondée par Jules César en 49 avant Jésus-Christ, sous le nom de Forum Julii ou " Marché de Jules (César) ", la ville, dont le port était vaste, bien aménagé et bien abrité, fut désignée par l'Empereur Octave-Auguste, après sa victoire navale d'Actium, soit vers 30 ou 29 avant notre ère, pour être le siège d'une escadre de présence en Méditerranée occidentale, qui reçut en première dotation les quelque 200 navires de la flotte d'Antoine et Cléopâtre capturés lors de cette journée.

L'agglomération, jusqu'à cette époque assez embryonnaire, et le territoire environnant, furent alors concédés, en vue de leur développement, aux vétérans démobilisés de la VIII<sup>e</sup> Légion Augusta dite " de la paix et de la marine" (" Pacensis et classica ") en qui l'on peut voir l'ancêtre de toutes les Troupes de Marine. Car il n'est rien la concernant, jusqu'à ses qualificatifs, dont nous ne puissions, légitimement revendiquer l'héritage. Plus tard, en 68 de notre ère, avec des éléments de la Marine romaine, ceux de Fréjus entre autres, fut formée la première grande unité de Troupes de Marine jamais mise sur pied: la I<sup>ère</sup> Légion "Adjutrix" c'est-à-dire "de coopération". ou mieux encore, "d'opérations combinées"

C'est donc le berceau de l'Infanterie de Marine en France qui désormais aura en dépôt quelques restes de nos héros tombés au haut lieu de Bazeilles ; quel émouvant symbole, mais aussi quel sujet de méditation nous est ainsi proposé !

Tout d'abord, cette incursion dans un passé lointain nous révèle la permanence d'un besoin quel qu'il pu

être par ailleurs l'état des techniques, des armements et de l'organisation militaire. La Marine est l'instrument des grands déplacements et des expéditions lointaines, le moyen des liaisons à grande distance et des actions se développant sur de vastes étendues. Mais, son rôle militaire ne s'exerce, pour d'invariables raisons techniques, que dans le milieu marin. Pour le prolonger sur terre, qu'il s'agisse de protéger leurs bases ou de pousser leurs avantages au delà des rivages, il faut que des troupes soient mises à la disposition des flottes. Ce qui était vrai au temps de l'Empire romain le demeure aujourd'hui.

Cette pérennité du besoin se double de sa spécificité, laquelle entraîne celle des moyens propres à y répondre. Ainsi en vint-on tout naturellement, il y a plus de dix-neuf siècles, à la " Prima Adjutrix ". Telle est la raison d'être des Troupes de Marine.

Cette spécificité est d'abord technique. Notre hymne, sous une forme quelque peu lyrique, en rend compte :

"Pour faire un soldat de Marine.

"Il faut avoir dans la poitrine

"Le cœur d'un matelot et celui d'un soldat".

Coopération, utilisation des moyens maritimes et, de nos jours, aériens, aptitude à s'adapter aux milieux les plus divers tant dans le domaine de l'organisation que dans celui de l'emploi des armes, impliquent un entraînement et une instruction d'un caractère particulier qui ne peuvent avoir leur plein effet qu'au sein d'un ensemble jouissant de sa personnalité propre.

Cette dernière se traduit à son tour par un état d'esprit. La spécificité des Troupes de Marine n'est pas seulement technique ; elle est aussi intellectuelle. Nous sommes ouverts, par vocation, sur le monde. Telle est la raison profonde des traditions d'humanisme et de culture qui ont toujours été en honneur chez nous et qu'ont si bien illustrées au siècle dernier, Gallieni, combattant de Bazeilles, qui était alors sous-lieutenant au 3<sup>e</sup> de Marine, et Frey qui commanda il y a presque cent ans le 2<sup>e</sup>.

### Allocution du général de C.A. G. Maldan Inspecteur des Troupes de marine

Monsieur le Ministre,

En ce jour de fête et de gloire pour les Troupes de Marine, je suis heureux de vous exprimer leur reconnaissance pour votre présence.

Elles sont en effet très sensibles à l'honneur qui leur est fait de voir cette cérémonie d'inauguration présidée par un membre du gouvernement et en même temps à la délicate attention qu'a eue M. le ministre de la Défense de déléguer pour le représenter un officier qui a servi dans leur Arme.

Ce musée est donc aussi le vôtre.

Un premier musée, dû au colonel Gasset, chef de la Section d'Etudes et d'Information des Troupes Coloniales, avait existé aussitôt après la Seconde Guerre mondiale à l'Ecole Militaire à Paris.

Le visitant en mars 1949, le général Valluy, alors inspecteur des Troupes Coloniales, écrivait sur le livre d'or cette phrase prophétique : " Un jour le musée agrandi aura sa place à Fréjus. Il sera pour nous et nos cadets

une constante exaltation. "

L'idée reprise en 1971, ne put se concrétiser pour des raisons financières qu'en 1978, sous l'impulsion du général d'armée Lagarde, chef d'état-major de l'Armée de Terre.

Grâce à l'appui du général d'armée Delaunay, successeur du général Lagarde à la tête de l'Armée de Terre, à l'action efficace du commandement territorial, des services du Génie et de l'Intendance et du 21<sup>e</sup> R.I.Ma, au soutien des municipalités de



de Fréjus et de Saint-Raphaël, à la diligence des entreprises et au zèle du conservateur, la réalisation de ce musée a pu être menée à bien dans de courts délais.

Permettez-moi, je vous prie, M. le ministre, de leur dire à tous notre profonde gratitude.

Mais la générosité de l'Etat, si importante fût-elle, ne pouvait prendre toute sa signification que si, en retour, Marsouins et Bigors apportaient également de façon massive leur contribution à cette entreprise.

C'est dans ce but que fut créée l'Association des Amis du Musée des Troupes de Marine qui, sous la présidence dynamique du général de division Pascal, allait rapidement susciter des milliers d'adhésions parmi les personnels servant dans nos régiments ou ayant servi sous le signe de l'Ancre d'Or.

Ils manifestaient ainsi leur attachement à leur Arme et leur volonté d'apporter leur pierre à l'édification de ce qui sera désormais, avec Bazeilles, le haut lieu de leurs traditions.

Avec Bazeilles, ai-je dit ; car nous ne saurions oublier ce village des Ardennes dont je salue ici le représentant du maire, où plus de deux mille cinq cents des nôtres ont péri héroïquement il y a cent onze ans et dont l'urne qui vient d'être solennellement mise en place dans la crypte du Musée renferme les reliques.

Ainsi seront liées, dans le cœur des Marsouins, Bazeilles et Fréjus, et sera manifestée la double vocation des Troupes de Marine se sacrifiant à Bazeilles pour la défense du territoire national et se préparant à Fréjus à d'autres sacrifices plus lointains pour la grandeur et le rayonnement de notre patrie.

Ce musée évoquera cet aspect glorieux et valeureux de l'épopée des Troupes de Marine. Il montrera aussi la part éminente qu'ont prise ces troupes à l'œuvre civilisatrice et pacificatrice qu'a conduite la France outremer. Comment ne pas évoquer



Le général de C.A. Maldan, prononçant son allocution

aussi l'œuvre immense des médecins du Corps de Santé colonial dont la science et le dévouement ont permis de faire reculer la maladie qui décimait les populations d'Afrique et d'Indochine et dont l'action se perpétue sous des formes renouvelées ?

Comment ne pas évoquer enfin le souvenir de ces innombrables soldats provenant de tous les continents, passés par Fréjus sur le chemin des champs de bataille où beaucoup d'entre eux allaient, selon les mots du président Senghor, " offrir leurs corps avec ceux des paysans de France, leurs camarades, pour que l'enfant noir et l'enfant blanc aillent désormais la main dans la main " ?

Les liens du sang ainsi tissés ne se rompent pas et les amitiés contractées au fil des décennies entre Marsouins et Tirailleurs se prolongent aujourd'hui dans les relations confiantes et chaleureuses qui unissent les Troupes de Marine aux Armées nationales des Etats issus de l'Empire français.

Leurs chefs sont du reste nombreux à provenir de leurs rangs, et pour beaucoup de cette Ecole de Formation des Officiers Ressortissants des Territoires d'Outre-Mer qui a fonctionné ici même de 1956 à 1965, et qui peut sans doute s'enorgueillir de compter plus de chefs d'Etat parmi ses anciens élèves qu'aucune

autre école au monde.

M. le ministre,  
Dans un instant vous allez inaugurer le Musée des Troupes de Marine; soyez assuré que tous ceux qui servent aujourd'hui sous le signe de l'Ancre et dont vous avez pu tout à l'heure constater la diversité, qu'ils soient d'actives ou de réserve, de carrière ou du contingent, parachutistes, mécanisés, motorisés, artilleurs ou transmetteurs, sont conscients du sens profond de cette cérémonie.

Ils prennent par ma voix, l'engagement de demeurer fidèles à leurs traditions de disponibilité, de compétence professionnelle et de courage, en même temps qu'à la mission que leur confiait récemment le chef d'état-major de l'Armée de Terre d'être les ambassadeurs de l'Armée française auprès des populations d'outremer auxquelles ils doivent offrir non seulement la sécurité mais aussi, et par dessus tout, leur généreuse amitié.

Leur ambition est, en agissant ainsi, de continuer à mériter l'estime des responsables civils et militaires de notre défense sachant qu'ils pourront alors regarder l'avenir avec confiance et sérénité.

## Allocution de M. G. Lemoine Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la Défense

En inaugurant leur musée, je veux en premier lieu exprimer aux Troupes de Marine la reconnaissance du gouvernement pour les sacrifices qu'elles ont consentis depuis plus de trois siècles sur tous les théâtres d'opérations où les armes de la France ont été engagées. Je veux aussi les assurer de sa confiance pour la poursuite de leur action au service de la paix, de la sécurité de nos concitoyens de métropole ou d'outre-mer et de la coopération entre les peuples.

A la dimension planétaire que confèrent à la France ses départements et territoires d'outre-mer, les liens de solidarité historique tissés avec quantité d'états notamment en Afrique ou au Moyen-Orient, la présence à l'étranger de ressortissants nombreux, la multiplicité de ses intérêts, interdisent à la France de se replier sur elle-même et lui commandent au contraire de se doter en tous domaines des moyens nécessaires pour occuper dans le concert international la place qui doit être la sienne et pour jouer le rôle qui doit être le sien.

Parmi ces moyens, les forces armées ont leur mission particulière. Si leur fonction n'est plus de conquérir des territoires, elles doivent être en mesure, tout en assurant la défense du sol national :

- d'assurer la sauvegarde de nos ressortissants ou de nos intérêts, au besoin par le combat, mais sans jamais pousser l'action au-delà du minimum permettant la réouverture des voies du dialogue interrompu, de porter secours aux Etats avec lesquels ont été signés des accords de défense, car, comme l'a clairement affirmé le chef de l'Etat, la France tiendra les engagements auxquels elle a souscrit,

- de participer dans un cadre national ou international à toute entreprise visant à mettre fin à des situations conflictuelles en s'interposant le cas échéant entre partis opposés avec l'accord formel ou

tacite des uns et des autres, - de contribuer à la formation des cadres et techniciens militaires des états qui le demandent, soit par la mise en place de conseillers auprès des armées de ces états, soit par l'accueil de stagiaires dans nos propres écoles.

Ces missions s'inscrivent dans notre politique de dissuasion et d'indépendance nationales ; le Premier Ministre le soulignait il y a quelques jours devant l'Institut des hautes études de défense nationale.

Leur exécution se traduit par la présence de quelque 25000 hommes outre-mer répartis entre nos territoires et départements, les garnisons que, conformément à leurs souhaits, nous entretenons dans certains états d'Afrique et le contingent que nous fournissons à la Force Intérimaire des Nations Unies au Liban.

En outre, plus de 1 300 cadres servent au titre de la coopération militaire, pour la plupart en Afrique mais aussi au Moyen-Orient et en Amérique Latine, tandis que chaque année plus de 2 500 stagiaires fréquentent nos écoles qui ne

en France métropolitaine pour pouvoir renforcer nos éléments déjà en place ou se porter en tout autre point pour y conduire l'action que lui prescrirait le moment venu le gouvernement.

En effet, si la totalité de nos forces armées doit pouvoir participer à toutes missions, y compris extérieures, il est indispensable que certaines formations soient plus spécialement tenues en condition pour être en mesure d'agir sans délai sur des théâtres lointains. Leur organisation et leurs équipements doivent être fixés en conséquence tandis qu'une partie d'entre elles au moins doit être constituée de personnels sous contrat pour leur conférer un niveau élevé de disponibilité immédiate.

Pour ce qui intéresse les forces terrestres, la création de la 31<sup>e</sup> Brigade, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, répond à cette préoccupation. Progressivement équipée de matériels modernes et puissants, elle vient compléter et renforcer ceux que mettent déjà en œuvre la 11<sup>e</sup> Division Parachutiste et la 9<sup>e</sup> Division d'Infan-



M. G. Lemoine prononçant son allocution

peuvent, du reste, faute de place, répondre favorablement à la totalité des sollicitations reçues. D'autre part, un ensemble de forces des trois armées est tenu prêt

terrie de Marine, en étroite coopération avec nos forces aériennes et navales.

Dans cette ensemble, les Troupes de Marine, auxquelles la loi

confère une sorte de vocation prioritaire au service outre-mer, prennent une part de choix, tout en étant également présentes dans les forces plus spécialement orientées vers la défense du territoire national en Europe. Fidèles à leurs traditions, elles ont su s'adapter aux situations nouvelles résultant de la décolonisation, pour mettre l'expérience acquise et les relations nouées, au cours de leur histoire, au service des missions qui leur sont désormais confiées, en particulier dans le cadre de la politique de coopération avec les états issus de l'Empire français.

Mettant leur ambition à porter à leur plus haut niveau les vertus en honneur dans l'Armée française, les Troupes de Marine attachent un prix particulier à celles qui ont nom : disponibilité, générosité et désintéressement.

Toujours prêts à répondre, sans considération de convenances personnelles, au moindre appel, surtout s'il vient de l'outremer. Marsouins et Bigors, animés d'un besoin d'enthousiasme et d'ouverture au monde, doivent être convaincus que l'aptitude à établir des rapports humains doit demeurer l'originalité profonde de leur Arme.

En ce musée qui illustre les actions héroïques de leurs anciens et l'œuvre civilisatrice et pacificatrice qu'ils ont accomplie, leur avenir se nourrira de leur passé.

Que les jeunes générations y

puisent l'inspiration qui leur permettra d'enrichir à leur tour les traditions de leur Arme dans une lucide compréhension des réalités et des aspirations du monde moderne où s'exercera leur action.

Qu'ainsi Marsouins et Bigors d'aujourd'hui et de demain demeurent, à l'exemple de leurs aînés, les dignes fils du Peuple de France, "ce peuple de feu" dont le président Senghor écrivait que "chaque fois qu'il a libéré ses mains, il a écrit fraternité sur la première page de ses monuments et a distribué la faim de l'esprit comme de la liberté". Ce musée, parce que la mémoire est collective, doit graver ce souvenir d'un siècle de traditions.

Mais la mémoire est sélective et nous sommes responsables de ce que l'histoire retiendra.

Il y a des images figées : celle par exemple de ces affiches que l'on voyait dans les petites gares de campagne et qui invitaient les jeunes gens à découvrir les beautés de l'Afrique en partant dans les Troupes de Marine.

Mais il ne faut pas oublier le rôle joué par la littérature. Je prendrai deux exemples : " Voyage au Congo" de Gide, en 1927, et le roman de Céline " Voyage au bout de la nuit " de 1932 ; et chacun a, ici, en mémoire, les descriptions, pour le moins hautes en couleurs, du lieutenant Grappa et du sergent Alcide.

Assumons ce qui a été la part d'aventure dans tout ce qui est

lié à cette nation. La jeune littérature africaine s'en nourrit déjà. Notre devoir n'est pas d'oublier ce qui fut le fait d'actes isolés, mais de souligner le rôle des grands corps de France, administrateurs et militaires qui servirent en Afrique.

Pendant plus d'un siècle notre histoire s'est confondue avec celle de l'A.O.F. et de l'A.E.F. Personne n'oublie le sacrifice des soldats noirs venus sur les champs de bataille de la Marne et d'ailleurs. Personne n'oublie la part prise par les Troupes Noires, dites Coloniales, au cours du deuxième conflit. Personne n'oublie enfin que de grandes heures de notre histoire ont été vécues en Afrique : le serment de Koufra, le discours de Brazzaville du général de Gaulle, et le rôle joué ensuite par Gaston Defferre.

Mais je voudrais terminer par une évocation, trop méconnue : le début de la résistance à Chartres, de Jean Moulin en juin 1940. Qui sait que Jean Moulin est entré en résistance pour avoir refusé de signer un "protocole" qui portait atteinte à l'honneur de l'Armée, et des Troupes de Marine en particulier puisqu'on lui demandait d'accuser de forfaiture des Troupes Sénégalaises !!!

Le geste de Jean Moulin assortissait, dans une même décision l'honneur de la France, celui de son Armée, et celui des Troupes de Marine.

### Allocution de M. François Léotard Député maire de Fréjus

Les musées constituent les sanctuaires de la mémoire d'une nation, disait André Malraux. Nous sommes ici dans le sanctuaire d'une mémoire qui nous est chère, celle des Troupes de Marine, celle de l'histoire coloniale de la France, devenue tout simplement notre histoire, et dont les enfants de France en 1981 peuvent être fiers.

Au moment même où nous l'inaugurons, le Musée des Troupes de Marine possède déjà sa propre histoire.

Le 8 mars 1949, à l'occasion de l'ouverture du

Musée des Traditions des Troupes Coloniales à Paris, était formulé le vœu qu'un jour ce musée ait sa place à Fréjus.

C'était chose faite, apparemment, lorsque le 8 mars 1973 le général de Boissieu, chef d'état-major de l'Armée de Terre, posait la première pierre de ce musée des Troupes de Marine.

Mais il fallut encore plusieurs mois et plusieurs années de demandes et de démarches, dont certaines faites par votre serviteur auprès du ministre



lui-même lors de la discussion des deux derniers budgets, pour aboutir à la réalisation de ce magnifique bâtiment que nous avons visité ce matin. C'est une sorte de justice qui est ainsi rendue à Fréjus, berceau des Troupes de Marine.

Cette reconnaissance ne fait que traduire une réalité inscrite dans notre sol et dans notre Histoire ; les dernières découvertes archéologiques de Fréjus, celles de ces derniers jours, ont permis de prouver l'existence, dans la plaine de Villeneuve, aux portes de la ville romaine, d'un " camp marin " important qui abritait déjà, aux côtés des vétérans de la 8<sup>e</sup> Légion, des Troupes de Marine.

Les militaires sont en effet à Fréjus chez eux. La ville les accueille avec sympathie et affection; car ils ont toujours participé activement à la vie de la Cité.

Souvent, au moment de leur retraite, ils s'installent définitivement dans notre région où leur expérience, leur compétence, peuvent être très fréquemment utiles à la population locale.

Il est vrai, en effet, que dans la prestigieuse épopée des Troupes de Marine, les Marsouins ont pu affermir les plus nobles qualités de l'homme : l'esprit d'initiative, le sens de la diplomatie et de la négociation, le courage moral et physique, les talents d'organisation.

Ces qualités ont toujours été particulièrement nécessaires, et jusqu'à l'heure actuelle, en Afrique et ailleurs, elles permettent à la présence française dans le monde d'être également forte, rassurante et amicale.

C'est dans l'accomplissement de ces missions souvent méconnues par l'opinion que la France a trouvé un renforcement de sa puissance et forgé les énergies qui lui ont permis de triompher, de 1914 à 1918, de l'une des plus rudes épreuves de son Histoire.

A l'hommage qu'à travers ce musée la France va rendre aux 400 000 morts des Troupes de Marine, la ville de Fréjus s'associe avec respect et reconnaissance.

Elle le fait en empruntant les mots que Pierre Loti inscrivait sur son journal de bord, le 11 juin 1885, au soir de la mort de l'amiral Courbet.

Associant les Marins et les Marsouins, aux Pescadores, il notait: "Ils étaient à nos yeux, une sorte d'incarnation de tous ces vieux mots sublimes d'honneur, d'abnégation, de patrie".

Permettez-moi, M. le ministre, de terminer par un souhait d'unité, au-delà de nos divergences et éventuellement de nos querelles.

Le vœu que je forme, comme député et comme maire (comme vous l'êtes vous-même) c'est que dans ce domaine de la défense, qui touche au plus profond de notre vie nationale, la continuité puisse l'emporter sur le changement.

En effet la défense de la France, c'est-à-dire sa volonté morale et politique d'affronter l'adversité et sa capacité à le faire, cela n'est pas (ni hier ni aujourd'hui), cela ne doit pas être l'affaire d'un parti ou d'un autre, cela n'est même pas l'affaire des partis: c'est l'affaire de tous les Français.

Nous inaugurons aujourd'hui un musée qui a été conçu, imaginé et réalisé, le calendrier le veut ainsi, par le précédent gouvernement.

Je n'y vois pour ma part aucune occasion de polémique, mais bien au contraire la manifestation d'une unité plus profonde que nos divisions, d'une volonté plus tenace que nos querelles.

Cette unité et cette volonté, dans le domaine de la défense, ce sont celles que nous souhaitons les uns et les autres, pour la France.

